

SIVU
ARTHES/LESCURE
MAIRIE DE LESCURE
81380

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

SÉANCE DU 05 février 2024

Nombre de conseillers

En exercice	6
Présents	5
Votants	6

Date de convocation :

30/01/2024

Date d'affichage :

30/01/2024

Numéro : 04/2024

Le 05 février 2024, à dix-sept heures, le **Comité Syndical du SIVU ARTHES/LESCURE**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Arthès, sous la présidence de madame Marie LACAN, Présidente,

Présents :

Titulaires : Xavier PETIT – Marie LACAN - Serge ALBINET - Marc IZQUIERDO - Jean-Marie COUDERC

Absent excusé représenté : - Michel ALBENGE

Suppléants : Elisabeth CLAVERIE - Ghislain PELLIEUX - Gérard FABRE - Jean-Marc FARRE

Secrétaire de séance : Marc IZQUIERDO

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01.02.2024

Dans le cadre de la réorganisation du SIVU Arthès Lescure, un nouvel organigramme au 01.01.2024 a été présenté au Comité Social Territorial du CDG 81 qui a donné un avis favorable en séance du 23.11.2023.

Ainsi, afin de pouvoir nommer un adjoint d'animation territorial à temps complet sur le poste de « Direction Enfance » et un adjoint d'animation territorial à 24.89/35^{ème} sur le poste de responsable du « Pôle Périscolaire Lescure » il convient de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- 1 poste d'adjoint d'animation territorial à temps complet 35/35^{ème}, de IB 367 – IM 366 à IB 432 – IM 387,

En

- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps complet 35/35^{ème}, de IB 388 – IM 373 et de à IB 558 - IM 478, à compter du 06.02.2024

Et

- Fermeture d'un poste d'adjoint d'animation territorial à temps non complet à 24.89/35^{ème}, de IB 367 – IM 366 à IB 432 – IM 387

- Création d'un poste d'adjoint d'animation territorial à temps non complet à 32.41/35^{ème}, de IB 367 – IM 366 à IB 432 – IM 387

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le code général de la fonction publique,
- Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, stipulant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.
- Vu le précédent tableau des effectifs établi au 01/08/2023,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,



- ÉTABLIT le tableau des effectifs permanent du SIVU Arthès-Lescure, à compter du 01/02/2024, tel que présenté ci-après :

EFFECTIFS À TEMPS COMPLET				
Cadres d'emplois	Catégorie	Grades	Nombres postes pourvus	Nombres postes ouverts
FILIÈRE ADMINISTRATIVE				
Attaché territorial	Catégorie A	Attaché	0	1
Rédacteur Territorial	Catégorie B	Rédacteur	1	1
Total filière administrative à temps complet			1	2
FILIÈRE ANIMATION				
Animateur Territorial	Catégorie B	Animateur	1	1
Adjoint d'animation territorial	Catégorie C	Adjoint d'animation principal 1 ^{ère} classe	0	1
	Catégorie C	Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	1	1
	Catégorie C	Adjoint d'animation territorial	2	1
Total filière animation à temps complet			4	4
FILIÈRE MÉDICO SOCIALE				
Educateur territorial de jeunes enfants	Catégorie A	Educateur de jeunes enfants	1	1
Infirmier territorial	Catégorie A	Infirmier en soins généraux de cl normale	1	1
Auxiliaire de puériculture	Catégorie B	Auxiliaire de puériculture de classe normale	1	5
Agent social territorial	Catégorie C	Agent social territorial principal de 2 ^{ème} classe	2	2
	Catégorie C	Agent social territorial	0	0
Total filière médico-sociale à temps complet			5	9
EFFECTIF À TEMPS NON COMPLET				
Cadres d'emplois	Catégorie	Grades	Nombres postes pourvus	Nombres d'emplois ouverts

FILIÈRE ANIMATION

Adjoint d'animation territorial	Catégorie C	Adjoint d'animation Principal de 2 ^{ème} classe		
		28/35 ^{ème}	0	1
	Catégorie C	Adjoint d'animation		
		33.45/35 ^{ème}	1	1
		32.41/35 ^{ème}	0	1
		32/35 ^{ème}	1	1
		30/35 ^{ème}	1	1
		24.89/35 ^{ème}	3	2
Total filière animation à temps non complet			6	7
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE				
Agent social territorial	Catégorie C	Agent social principal de 2 ^{ème} classe		
		30/35 ^{ème}	1	1
	Catégorie C	Agent social territorial 2 ^{ème} classe		
		30/35 ^{ème}	0	0
Total filière médico-sociale à temps non complet			1	1
FILIÈRE TECHNIQUE				
Adjoint technique	Catégorie C	Adjoint technique territorial 2 ^{ème} classe		
		23/35 ^{ème}		1
		10/35 ^{ème}		1
Total filière technique à temps non complet			0	2
TOTAL EFFECTIF			17	25

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Et publication ou notification du :

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour copie certifiée conforme au registre.

**La Présidente,
Marie LACAN**



Envoyé en préfecture le 08/02/2024

Reçu en préfecture le 08/02/2024

Publié le



ID : 081-248100299-20240205-DELIB_04_2024-DE